

EDITORIAL

Autoformation

LES métiers mondiaux du Maroc, ce ne sont pas de vains mots. Avec le plan d'accélération industrielle lancé par le ministère de l'Industrie, le Maroc a mis du kérosène dans son moteur. Et à travers le concept d'écosystèmes, cela se traduit, en monnaie sonnante et trébuchante, et tout aussi concrètement en emplois pléthoriques. PSA Peugeot Citroën élit domicile à Kénitra, Renault investit 10 milliards de DH dans un nouvel écosystème et, avec ses équipementiers, recrute à tour de bras quelque 9.000 profils, au moins sur ces prochaines années. Même dynamique au niveau de l'aéronautique, secteur dont les carnets de commandes sont déjà pleins sur les 10 années à venir. L'industrie textile reprend aussi vigueur et pose de nouveaux jalons dans l'Oriental, avec un premier investissement dans la Cleantech d'Oujda. La liste est loin d'être exhaustive. Pour accompagner cet essor multisectoriel, deux acteurs de référence, l'Anapec pour le recrutement et l'OFPPT qui vient de s'engager à former 93% des profils identifiés par les 4 écosystèmes automobile. En fait, l'Office prévoit un vaste plan de développement pour accompagner les projets structurants et compte former quelque 1,7 million de personnes jusqu'en 2020. Tableau idyllique. Mais, car il y a un mais... il faut des moyens financiers et des compétences avérées pour former des «compétences». Si l'intention est bonne, sur le terrain les fonds manquent et cette vision reste tributaire des contributeurs, Etat et privé. L'OFPPT dit disposer de 7.914 formateurs de qualité qu'il compte certifier selon les normes en vigueur dans chaque secteur (voir notre dossier Compétences & RH). Mais cela reste loin d'être suffisant surtout que les nouveaux métiers exigent des expertises technologiques de pointe. En quatre ans, l'Office a un double challenge à relever, celui de livrer des profils de pointe pour les métiers mondiaux, et le plus délicat celui du recrutement et de la formation de ses propres formateurs. □

Radia LAHLOU

Campagne agricole Le bilan-surprise

- Récolte céréalière: «Ni moyenne, ni médiocre»
- L'élevage, l'arboriculture et les agrumes indemnes
- Le PIB agricole devrait reculer de «seulement» 5 à 7%

Voir pages 2 & 3



Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime, au Club de L'Economiste (Ph. Khalifa)

Factures impayées: Peut-on renoncer aux pénalités?

LE projet de réaménagement de la loi sur les délais de paiement fait l'objet de débats entre les partisans d'un durcissement du cadre légal et ceux qui prônent plus de «réalisme». Le texte suggère que l'application des pénalités soit optionnelle si la créance est intégralement payée. Mais cela aurait une conséquence fiscale. La CGEM n'en veut pas. □

Voir Analyse pages 4 & 5

■ Accidents de la circulation: Tolérance zéro cet été

Voir page 10

■ Un nouvel écosystème textile à Oujda

Voir page 17

Les crédits d'investissement se redressent

Voir page 8

La dette publique payable par carte bancaire

Voir page 9